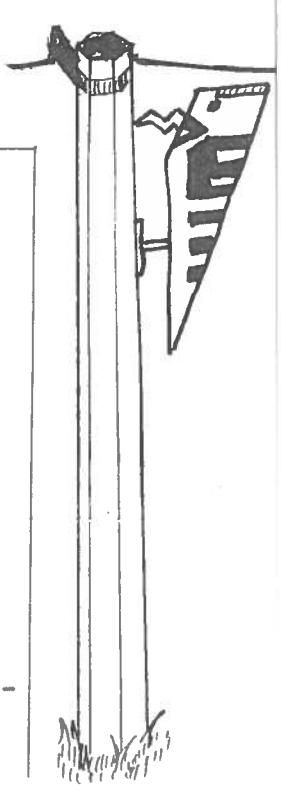
La vie de votre association

Poteaux PTT la fin du tunnel



CONVENTION

"Entre d'une part :

L'Etat Ministère des PTT, Direction des Télécommunications de la Région de Picardie

et d'autre part :

Le Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie (GEPOP) représenté par son vice Président.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

article ler (généralités)

L'organisateur confiera à deux jeunes ayant de dix huit à vingt cinq ans à la date de leur affectation la réalisation du travail d'utilité collective dont l'objet est le suivant : obturation de poteaux métalliques des Télécommunications en vue d'éviter la chute et la mort d'Oiseaux cavernicoles à l'intérieur des poteaux."

Ainsi a commencé en octobre 1985 une des plus importantes opérations de protection de la faune en Picardie.

En France, il y a quelques années, le Ministère des Télécommunications décidait de remplacer les poteaux téléphoniques en bois par des poteaux métalliques creux. Peu de temps après la pose de ces nouveaux poteaux, des protecteurs de la nature s'apercevaient qu'ils constituaient de véritables pièges pour les Oiseaux cavernicoles (qui nichent dans les trous comme par exemple les Mésanges) à cause de l'ouverture de l'extrémité supérieure.

Des membres de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature, très active !) ont eu l'idée de récolter les cadavres des animaux tombés dans ces poteaux. Les résultats furent des plus inquiétants : après arrachage, 10% des poteaux contenaient des cadavres de Mésanges, Chouettes chevêche, Sitelles... En 1984, la FRAPNA notait que dans le seul département de l'Isère, 3000 poteaux n'étaient pas encore obturés, ce qui donne au moins 3000 cadavres de Chouettes et de petits Passereaux.
En multipliant par 100, on peut compter un minimum de 300000 Oiseaux victimes de ces piéges involontaires, dans tous les départements français.

Un membre de notre association, Jean Claude DAMIENS, ému par cette situation, a pris contact, en octobre 1985, avec les responsables de la Direction Régionale des Télécommunications pour tenter de trouver une solution simple et rapide à ce problème.

La vie de votre association

Après plusieurs entretiens très cordiaux avec Monsieur WEBER, directeur technique et Monsieur DEPARIS, chargé de mission, il fut décidé que notre association embaucherait des stagiaires TUC. Ceux-ci seraient employés par les Centres Départementaux de Construction de Lignes pour obturer les poteaux.
Dans un premier temps, nous avons effectué des démarches auprès de la préfecture de région pour signer une convention TUC, puis avec la Direction Régionale des Télécommunications une seconde convention fut adoptée précisant le travail à accomplir et les conditions dans lesquelles s'effectuaient la formation des stagiaires.

Pour l'instant, un stagiaire est employé au Centre de construction de lignes d'Amiens et un autre au C.C.L. de Saint Quentin (Aisne).



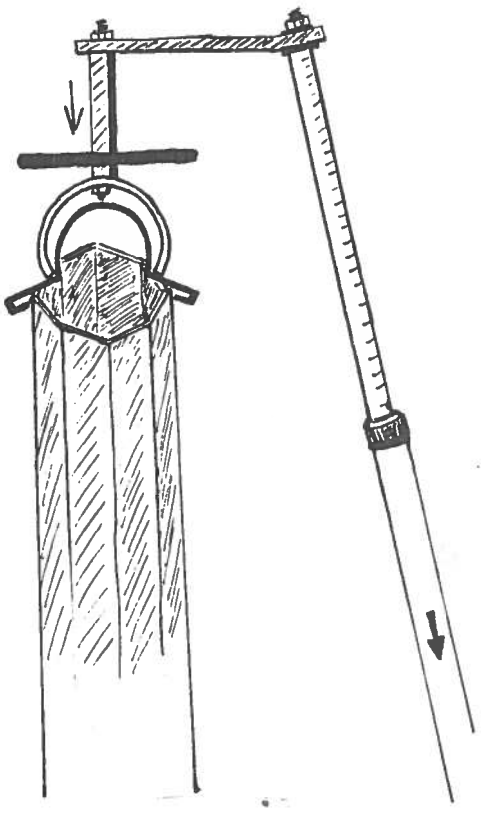
La Direction Régionale des Télecommunications a mis a leur disposition du matériel spécialisé (perche) ainsi qu'un véhicule de l'administration.

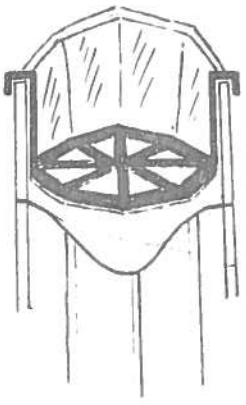
Nos stagiaires obturent chaque jour environ 40 à 50 poteaux. Leur travail, commencé le 5 novembre, a déjà permis de sauver la vie de plusieurs centaines d'Oiseaux et de Mammifères. En effet, un responsable du Centre de Construction de Lignes d'Amiens a noté la présence de cadavres d'Ecureuils. Cette personne a également constaté que certains poteaux recélaient une quantité impressionnante de cadavres

Avec la Direction Régionale des Télécommunications, nous envisageons d'étendre l'opération aux autres centres de construction de lignes de Picardie.
Nous pouvons espérer, ainsi, qu'à la fin de l'année 1986, beaucoup de poteaux métalliques posés en Picardie seront devenus totalement inoffensifs pour les Oiseaux.

Par cette action, nous sauverons la vie de milliers d'Oiseaux.
Cette opération est certainement une des plus importantes opérations de Protection de la Nature que le GEPOP ait réalisé ces dernières années. Cette action, qui tient en quelques lignes, nécessite dans la réalité un travail fastidieux de démarches administratives (Préfecture, Direction du Travail, Sécurité Sociale...), travail aujourd'hui nécessaire à toute opération de grande envergure que les associations de protection de la nature veulent entreprendre.

Nous remercions Messieurs BURGER, DEPARIS et WEBER pour l'intérêt qu'ils portent à cette action et pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, et nous souhaitons bon courage aux stagiaires.





mise en place
des obturateurs